

L'action fut intentée dans le mois d'avril dernier. Je suis allé dans ce temps-là au bureau du Proc. Gén. pour le supplier instamment d'instituer cette action au plus tôt et de le faire avant les élections. Mon but était de mettre tous les faits devant le peuple afin que celui-ci put se prononcer sur cette grave affaire. Je n'avais rien à cacher et mon gouvernement était anxieux de connaître le verdict populaire. Mais que fait le député de Lotbinière ? Il provoque notre Honorable Premier Ministre à le rencontrer en assemblée publique pour y discuter des affaires politiques et du mérite des deux partis. Il a vu, dit-il, le Premier Ministre dans les galeries de la Chambre, contemplant de là les combattants, dans l'arène parlementaire et il emprunte au poète les deux vers suivants qui se rapportent au grand roi :

Louis les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

A-t-il cru que le Premier-Ministre n'accepterait pas cette proposition et qu'il aurait cette défaillance à mettre en regard de sa vaillance je ne le sais, et on l'ignore mais ce que l'on sait bien, c'est que notre Honorable Premier Ministre, en preux chevalier qu'il est, a accepté le défi et a choisi Ste Croix, dans le comté de Lotbinière, pour être le champ clos de cette rencontre. Le Député de Lotbinière a entretenu l'Assemblée sur l'affaire des Tanneries qui a été le sujet des trois quarts de son discours. N'oublions pas en passant de signaler, qu'après avoir invité M. de Boucherville, comme Premier-Ministre, il l'insulte dès le début en lui disant que ce n'est pas lui qui gouverne mais qu'il tient la place chaude pour les ex-ministres ; c'est une manière à lui de faire valoir la chevalerie. Il répète sur tous les tons, que je suis un grand coupable et il annonce à l'assemblée que mon ami le Député de Terrebonne, à la vérité n'est pas coupable, mais qu'il

devrait l'être. Le député de Lotbinière a vu partout des conspirateurs sans conspiration, et il s'écrie, conservant toujours son rôle de *chevalier*. (Ecoutez) que le Député de Terrebonne s'il n'était pas un conspirateur aurait dû en être un, et c'est ainsi que le député de Lotbinière promèna son éloquence de comté en comté. M'est avis que s'il eut cultivé, ou plutôt honoré son comté de sa présence, il n'aurait pas eu l'humiliation de ne recruter sa majorité que chez ses censitaires..... désintéressés. Il se rend dans le comté de Montmaguy et ses foudres d'éloquences donnent le magnifique résultat d'ajouter un noble champion de plus au parti conservateur. Ces succès sont de même nature dans le comté de l'Islet. Il se rend même dans le comté de Bellechasse. C'est là que dans ce comté tout frémissant sous l'éloquence du député de Lotbinière, éloquence dont les échos vibrent encore, dans chaque concession du comté, c'est là dis-je, que le parti conservateur vient de remporter une de ses plus belles victoires, à la honte du parti libéral que les électeurs viennent de chasser ignominieusement du comté, grâce aux efforts de tous les amis conservateurs, en particulier de mon Honorable ami le Député actuel de Bellechasse, dans cette Chambre. (Applaudissement) Ah ! Monsieur ! si on avait pu ouvrir ce comté à coups de hache comme on l'a fait du Palais de Cristal, à Montréal, un personnage important eut ajouté un fleuron de plus à sa couronne de juriconsulte. (Appl.)

Le sort et le bon sens des électeurs en a décidé autrement. N'oublions pas toutefois que cet ex-ministre de la justice, en récompense d'un tel service et pour signaler à jamais le précédent judiciaire qui fait tant d'honneur à ses connaissances légales, s'est placé lui-même (s'il est compris) à la Cour Suprême, dans un rang suprême.

Les places, oui les places, voilà